Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Papeete, le 21 novembre 2016

INFORMATION MEDIAS

Réunion d'information et d'échanges autour des programmes de rénovation urbaine (PRU) en Polynésie française

René Bidal, Haut-commissaire de la République et M. Tearii Alpha, Ministre du logement et de la rénovation urbaine, de la politique de la ville, des affaires foncières et du domaine, ont présidé ce jour, une réunion de travail sur la rénovation urbaine en Polynésie française. Cette rencontre initiée par l'Etat, associait le Pays, les communes de Papeete, Pirae, Mahina et Punaauia ainsi que le Syndicat mixte en charge de la gestion du contrat de ville de l'agglomération de Papeete. Elle avait pour objet d'examiner les conditions de réalisation des Programmes de Rénovation Urbaine dont la vocation est de réhabiliter les quartiers d'habitat précaire et insalubre.

Cette réunion a été l'occasion d'échanges fructueux qui ont permis de dresser un état des lieux en matière d'habitat et d'urbanisme, de partager les enjeux du territoire, d'évoquer les contenus des projets urbains et sociaux à mettre en place et de préciser les périmètres géographiques sur chacune des communes.

Cette rencontre a mis en évidence la forte volonté du Pays et des élus de poursuivre ce travail avec l'appui de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) qui, à la demande du Haut-commissaire et du Président de la Polynésie française, se rendra en Polynésie début 2017 pour une nouvelle mission d'assistance technique et méthodologique, axée sur l'accompagnement à la réalisation d'études de préfiguration des PRU.

D'un commun accord, les partenaires ont décidé de confier la maîtrise d'ouvrage des PRU à la Direction de l'Habitat et de la Ville, placée sous la tutelle du Ministère du Logement et de la rénovation urbaine, lequel coordonnera la mise en place de ces projets, en étroite collaboration avec les quatre communes candidates.

Le Haut-commissaire se félicite de la volonté exprimée par les élus de poursuivre ces travaux et souhaite que ce partenariat avec l'Etat aboutisse à des résultats rapides, notamment la mise en place d'un cadre opérationnel adapté à la Polynésie et la labellisation des PRU par l'ANRU. Cette opportunité ouvrira ainsi la possibilité aux collectivités de bénéficier de financements bonifiés pour lancer les opérations de rénovation des quartiers.

Le Haut-commissaire continuera à apporter tout son appui à cette importante démarche de projet qui nécessite un engagement de tous les partenaires, au regard des besoins en matière de requalification de l'habitat sur ces communes et de la nécessité d'y améliorer la vie des populations.